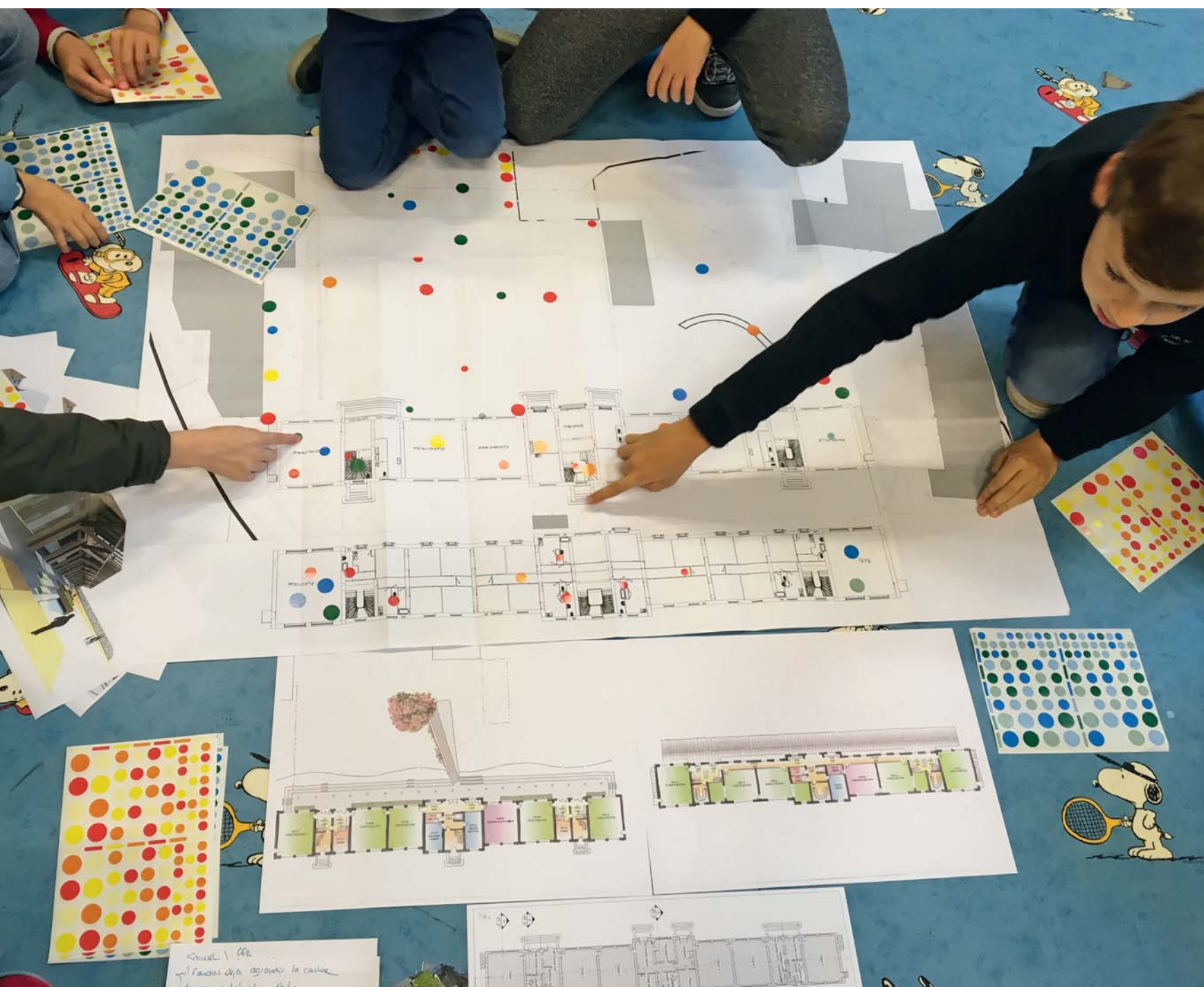


[BUDGET 2018]

AU PLUS PROCHE DE VOS BESOINS

VOTÉ LE 11 JANVIER, LE BUDGET 2018 MARQUE UN NOUVEAU TOURNANT. SI L'ÉTAT N'ANNONCE PAS DE BAISSÉ DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR CETTE ANNÉE, LE CONTEXTE PERMET À L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE MENER UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES SERVICES.

SI LA PRUDENCE RESTE DONC DE MISE, LE BUDGET S'OUVRE TOUT DE MÊME SUR UNE PROMESSE TENUE : AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE !



Trois grandes orientations structurent ce budget.

Le budget 2018 de la Commune, hors budgets annexes, s'élève à 11,1 M€. 7,7 M€ sont consacrés aux dépenses de fonctionnement. 3,4 M€ sont dégagés pour les investissements.

1/ Limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement

L'équipe municipale poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques. L'optimisation et la modernisation des services municipaux, depuis trois ans, a permis de limiter les frais liés au fonctionnement quotidien des services. Une modernisation pour les agents comme pour les usagers, avec de nombreux services dématérialisés maintenant proposés. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque la commune a maintenu sa capacité d'autofinancement et sa capacité de désendettement s'est améliorée. La Ville est ainsi sortie du réseau d'alerte de la Préfecture début 2017. Cette année, l'État n'a pas annoncé de baisse de la dotation globale de fonctionnement. Il promet de reverser, en compensation de sa réforme de la taxe d'habitation exonérant 30 % des foyers en 2018,

l'équivalent de la somme perçue par la commune, l'incertitude demeure sur les années à venir. Les efforts sur la gestion devront donc être poursuivis.

2/ Investir pour les générations futures

Après trois années consacrées à l'assainissement des finances de la commune et à la modernisation des services, des études et travaux ont été engagés pour démarrer les améliorations nécessaires au cadre de vie. La Ville renoue avec les investissements, présentant une enveloppe de 9,2 millions d'euros, pour 2017-2020, consacrée à deux projets d'envergure : la réhabilitation des écoles et la requalification du centre-ville. La première priorité est dictée par l'urgence d'une situation diagnostiquée l'année passée et présentée le 14 septembre. La seconde naît de la nécessité d'améliorer durablement notre cadre de vie.

3/ Pas d'augmentation des impôts

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale et pour la 4^e année consécutive, le taux des impôts reste stable.

Les budgets annexes



Eau et Assainissement
L'eau et l'assainissement sont gérés par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2018, les budgets ont donc été transférés.



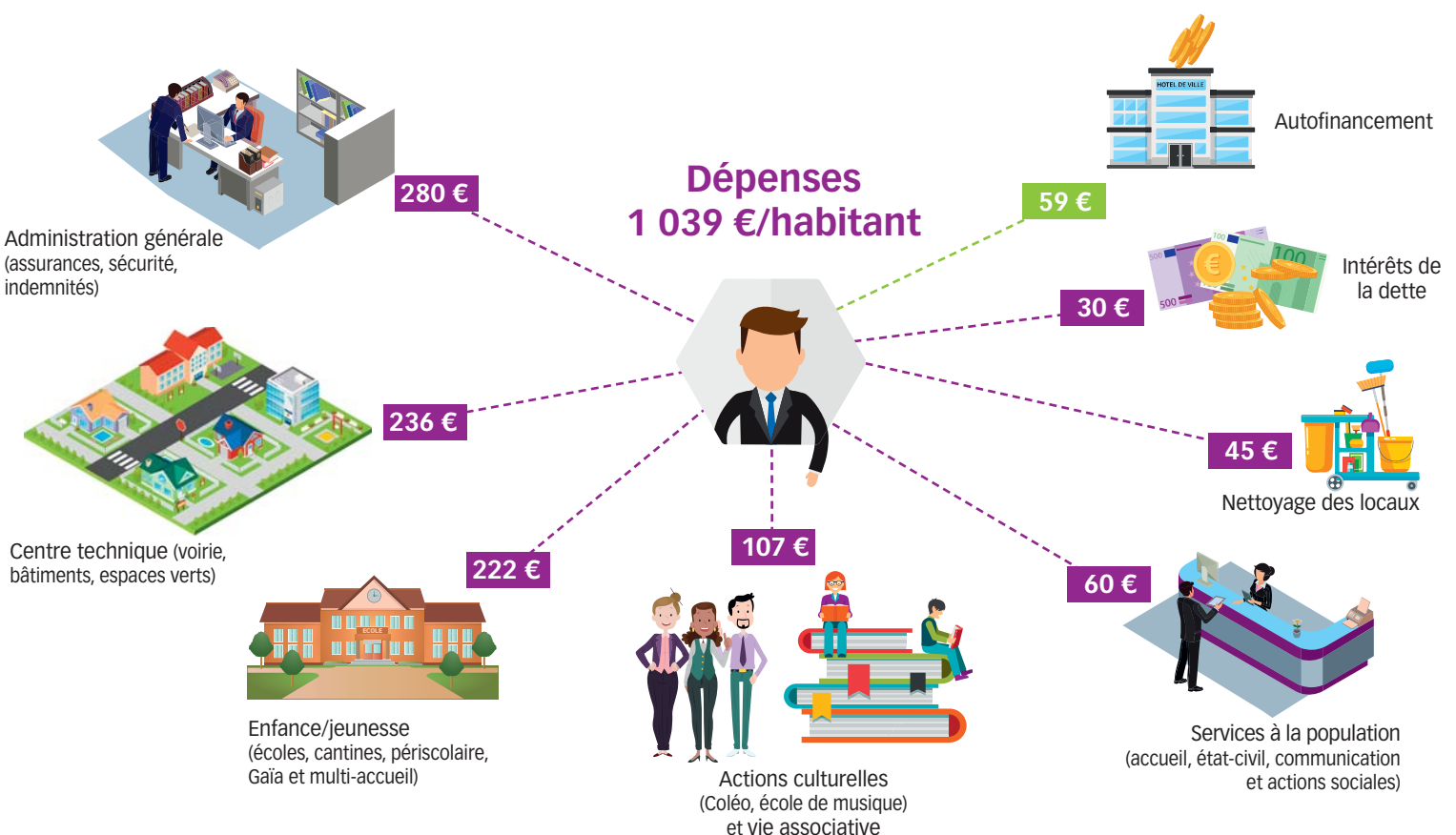
Zone d'aménagement concerté (centre-ville)
L'équipe municipale décidant de concentrer l'investissement à la requalification du centre-ville, aucune modification n'est apportée au budget de la ZAC.



Réseau de chaleur
Les efforts pour optimiser le budget du réseau de chaleur bois se poursuit en raccordant des logements proches de la chaufferie bois.

COMMENT SERONT DÉPENSÉS LES 7,7 M€ DE FONCTIONNEMENT EN 2018 ?

EN 2018, 7,7 MILLIONS D'EUROS SERONT PRÉVUS DANS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT SOIT UNE BAISSSE DE 1,5% PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2017... ET QUI PORTE LES EFFORTS À MOINS 24 % DEPUIS 2013.



3 Questions à



DAVID AUDEBEAU
ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DES
FINANCES

« 2018 est une année transition qui nous permet de penser le fonctionnement des services publics de demain »

Dans quel contexte ce budget a été élaboré ?

Après trois années d'assainissement de nos finances, d'optimisation de nos dépenses et de modernisation de nos services, nous entrons enfin dans une nouvelle ère : celle des investissements.

Mais nous souhaitons financer les moyens de notre politique. Si l'État n'a pas annoncé de baisse de la dotation globale de fonctionnement pour 2018, nous n'avons aucune certitude pour les années suivantes. La rigueur dans la gestion de notre fonctionnement demeure et ce, pour maintenir notre capacité d'autofinancement. Cette année, la relative accalmie sur la baisse de nos ressources, va nous permettre de pérenniser le nouveau fonctionnement et de préparer les enjeux de 2019 et de 2020. Le périmètre de notre action devra être redéfini pour cibler des compétences fondamentales.

Comment allez-vous définir ce périmètre ?

Les bonnes questions doivent être posées : quels sont les besoins des habitants ? Nous délivrons un service public de qualité mais qui le paie ? Des choix pertinents devront s'effectuer car nous ne pouvons proposer les mêmes services avec toujours moins. Nous avons déjà mis en place des solutions grâce à la modernisation. Par exemple, avec le portail Famille, les habitants peuvent à tout moment : consulter, gérer, payer leur service en toute autonomie. Une solution qui satisfait un besoin et qui permet, de l'autre côté de la chaîne,

de libérer des agents pour des actions à valeur ajoutée. Car il y a un coût immuable du service public qui augmente naturellement : les frais de salaires. L'externalisation de certaines prestations peut être une solution qui nous permettrait d'apporter une réponse à l'absentéisme dont le coût est important. Le bon sens guide notre action, comme toujours.

Quelles sont les principales caractéristiques de ce budget ?

3,4 millions d'investissements sont inscrits au budget. La réhabilitation de nos écoles n'était pas une priorité annoncée du mandat mais elle est nécessaire. Nous avons hérité d'une situation où malheureusement l'entretien de ces bâtiments n'avait pas été suffisamment fait. Nous ne pouvons constamment développer des projets, construire, sans prendre soin et entretenir. Notre devoir est d'assumer l'éducation de nos enfants dans de bonnes conditions. Nous lançons donc cette restructuration. Quant au centre-ville, il nous a semblé essentiel de le redynamiser, d'en faciliter l'accès, la déambulation et donc l'attractivité.

COMMENT SERONT DÉPENSÉS LES 3,4 M€ D'INVESTISSEMENT EN 2018 ?

1,6 M€ POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉSAR TERRIER, 0,7 M€ POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE, 1,1 M€ POUR L'ENTRETIEN ET L'ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE.

POUR RAPPEL, CES DÉPENSES S'INSCRIVENT DANS UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2017-2020 QUI TOTALISE 9,2 M€ : 1,5 M€ POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE, 4,7 M€ POUR LES ÉCOLES, 3 M€ POUR L'ENTRETIEN ET L'ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS ET DE LA VOIRIE.

ZOOM SUR L'ÉCOLE CÉSAR TERRIER

Le plan pluriannuel des écoles 2018-2028 prévoit la restructuration complète des trois groupes scolaires : César Terrier, Villard Benoît, Villard Noir.

Premier groupe scolaire à entamer sa restructuration, le groupe élémentaire César Terrier commence par être réuni dans le bâtiment, dit César Terrier 2, rue des Écoles. Isolation, agrandissement, restructuration, équipements informatiques, etc. tous ces travaux seront effectués pour offrir aux usagers le confort nécessaire à ce lieu de travail et d'apprentissage. 4 salles de classe seront créées à l'étage. L'établissement sera complètement réhabilité et accueillera en septembre 2019, l'ensemble des classes élémentaires du groupe marquant la fermeture de l'école située rue des Alpes. Une bibliothèque centre documentaire, une salle d'arts plastiques, une salle de réunion/salle des maîtres sont intégrées au projet ainsi que l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un préau sera créé.



Vue du projet de la nouvelle école élémentaire César Terrier, rue des Écoles.

ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE



Le lancement des travaux du centre-ville est matérialisé par l'acquisition de la maison du 185 rue Laurent Gayet, en novembre 2017. En effet, trois grands projets vont structurer la requalification de ce cœur : l'aménagement de la place du Terrail, suite à la démolition de cette maison, la reprise du carrefour de la Résistance pour simplifier et fluidifier la circulation et enfin autour de la Mairie (réalisation d'un square, d'un parking à l'arrière du cinéma et amélioration des déplacements doux).